



L'ÉCOLE DE VOTRE ENFANT ÉVOLUE

LA POLITIQUE ÉDUCATIVE DE LA PROVINCE ET LE PROJET ÉDUCATIF DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

*Que signifient ces mots ?
Où intervient la province Sud ?
Concrètement, au quotidien,
qu'est-ce qui change ?*

ÉDITO



Chers parents,

L'année scolaire 2017 sera, pour la province Sud, une année riche d'actions et de projets en matière d'éducation. En décembre dernier, l'Assemblée de la province Sud a pris une délibération qui a donné un nouvel élan à la politique éducative provinciale, en parfaite cohérence avec le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie. Elle définit les actions essentielles que la direction de l'Éducation va mettre en œuvre pour les 3 prochaines années. Ces actions vont favoriser la réussite scolaire de tous les élèves et leur offrir un meilleur environnement de travail. Il s'agit également de renforcer le vivre-ensemble en transmettant à nos enfants des valeurs communes et en favorisant l'égalité des chances.

J'ai souhaité vous adresser cette brochure pour que vous puissiez prendre connaissance, dans le détail, des efforts et de l'investissement que la province Sud réalise pour l'école de nos enfants.

L'éducation, c'est sa priorité, c'est la moitié de ses personnels et près du tiers de son budget total.

Malgré les difficultés budgétaires, cet effort financier a été maintenu car l'avenir de notre pays c'est notre jeunesse. Ainsi, en 2017, ce sont presque 16 milliards de francs qui seront consacrés à l'éducation, que ce soit pour construire un deuxième collège à Dumbéa-sur-Mer, pour permettre à nos écoles d'innover et de rester performantes, pour renforcer les équipements numériques ou encore pour accompagner nos élèves et nos étudiants avec des bourses et des aides à la scolarité. D'autres actions seront déployées, à l'image de la tenue commune obligatoire dans les écoles publiques. Nous vous invitons à en prendre connaissance à la lecture de ce document.

Bonne rentrée à vous tous.

M. PHILIPPE MICHEL
Président de l'Assemblée
de la province Sud

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Philippe Michel', written in a cursive style.

La province Sud* soutient, facilite et participe directement au projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie. Les grandes orientations étant définies, il s'agit désormais de tout mettre en œuvre pour qu'elles soient réalisables et transformées en objectifs concrets.

Quels sont ces grands objectifs ?

- offrir les meilleures conditions de réussite aux élèves ;
- contribuer à leur épanouissement ;
- promouvoir une école citoyenne.

**1 - PAR L'ACCOMPAGNEMENT
DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOLE
CALÉDONIENNE**

**2 - PAR LA MISE EN PLACE
DE BONNES CONDITIONS DE
RÉUSSITE**

**3 - PAR LE SOUTIEN
ET LA PRISE EN COMPTE
DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE
ET SOCIO-ÉCONOMIQUE**

**4 - PAR LA CONSIDÉRATION
DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'ÉCOLE AU QUOTIDIEN**

**5 - PAR L'OUVERTURE DE L'ÉCOLE
À LA ZONE PACIFIQUE**

P. 4

P. 4

P. 5

P. 6

P. 6

**TENUE
COMMUNE
P. 7**

*Les compétences de la province Sud en matière d'enseignement et d'éducation découlent de l'article 20 de la loi organique modifiée n°99-209 du 19 mars 1999, selon lequel « chaque Province est compétente dans toutes les matières qui ne sont pas dévolues à l'État ou à la Nouvelle-Calédonie par la présente loi, ou aux communes par la législation applicable en Nouvelle-Calédonie ». En conséquence, en dehors des compétences expressément attribuées à l'État (enseignement supérieur et la recherche, collation et délivrance des titres et diplômes) ou à la Nouvelle-Calédonie (définition des programmes, formation des maîtres et contrôle pédagogique de l'enseignement primaire public, enseignement primaire privé, enseignement du second degré public et privé, santé scolaire), la compétence éducative revient aux Provinces.

1 PAR L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOLE CALÉDONIENNE

L'OBJECTIF

Accompagner le développement de l'identité de l'École calédonienne qui constitue la première priorité du projet éducatif.

différences sociales et culturelles entre les élèves.

Le Service Civique à l'École fait son apparition.

Le Service Civique, inscrit dans le projet éducatif, sera soutenu par la Province avec des aides spécifiques pour des projets et des sorties scolaires tournés vers des actions citoyennes.

LES MOYENS

La tenue commune.

La tenue commune obligatoire dans les écoles primaires publiques se déploie dès avril 2017. Cette mesure participe à la création d'une identité commune dans les écoles de la province Sud et lisse les

2 PAR LA MISE EN PLACE DE BONNES CONDITIONS DE RÉUSSITE

L'OBJECTIF

Ne laisser aucun élève sur le bord du chemin et offrir à chacun les meilleures chances de réussir.

nouvel ENT « One » entrera en pleine production pour 274 classes soit plus de 30 % des classes du premier degré.

LES MOYENS

L'Espace Numérique de Travail (ENT).

L'ENT est un espace collaboratif en ligne doté d'outils (réseau social, cahier de texte, cahiers multimédias, blogs, courriel...) permettant à la communauté éducative (élèves, enseignants, parents) de communiquer efficacement. En 2017, le

Module de gestion des absences.

Dès le début de l'année, les 274 « classes connectées » commenceront à utiliser le logiciel de gestion en temps réel des absences des élèves. Un module spécifique d'EDUCASUD (logiciel de gestion des élèves) sera déployé tout au long de l'année.

Lutte contre le décrochage scolaire.

La province Sud renforcera sa lutte contre le décrochage scolaire et l'absentéisme en accompagnant le fonctionnement, dans ses collèges, des dispositifs spécifiques mis en place par la Nouvelle-Calédonie.

3 PAR LE SOUTIEN ET LA PRISE EN COMPTE DE LA DIVERSITÉ



5

L'OBJECTIF

Prendre en compte la diversité culturelle et socio-économique des élèves pour favoriser une école de la réussite pour tous.

LES MOYENS

La promotion des cultures kanak et océanienne.

Elle est assurée dans les écoles publiques de la province Sud avec l'enseignement des éléments fondamentaux des cultures kanak et océanienne prévu dans le projet éducatif. Pour cela, la Province recrutera davantage d'enseignants titulaires spécialisés.

La prise en compte de la diversité des élèves.

La province Sud a mis en place un certain nombre de dispositifs pour accueillir :

- **Les élèves en situation de handicap** - Les Classes pour l'Inclusion Scolaire (CLIS), les équipes du Dispositif des Enseignants Spécialisés pour les Élèves en Difficulté (DESED) et le Dispositif d'Enseignants Spécialisés Itinérants (DESI).
- **Les élèves à besoins éducatifs particuliers** - La classe d'aide à la socialisation et à la scolarisation à dominante éducative (dispositif CLASSE) dont la capacité d'accueil va être augmentée dès cette année pour mieux prendre en compte les élèves présentant des troubles du comportement.
- **Les élèves en longue maladie** - Un enseignant spécialisé de la DES intervient dans le cadre de l'école de l'hôpital, nouvellement implantée au Médipôle.





Direction de l'Éducation (DES)

55, rue Georges-Clemenceau

BP provinciale BP L1 - 98849 NOUMÉA CEDEX

 Tél. 20 49 00 - Fax 24 60 69

 des.direction.secretariat@province-sud.nc

4 PAR LA CONSIDÉRATION DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ÉCOLE AU QUOTIDIEN

L'OBJECTIF

La province Sud rejoint cette ambition qui est de construire une école citoyenne qui accorde les meilleures conditions de travail aux élèves.

LES MOYENS

La province Sud met en place le dispositif « *Innov* ÉCOLE » pour permettre aux écoles volontaires de mener des expérimentations notamment sur les rythmes scolaires.

Le maintien dans l'école d'un climat serein lié au respect mutuel reste une priorité. La province Sud augmentera la **capacité d'accueil du dispositif « Médiation »** (+ de 3000 élèves) afin d'apprendre à gérer les conflits sans violence.

En 2017, le rendez-vous de « **La semaine des parents à l'école** » proposera conférences, débats, rencontres... pour faire découvrir le métier d'enseignant et la vie des élèves à l'école.

Le règlement intérieur des écoles sera retravaillé cette année pour renforcer la sécurité dans les écoles, améliorer le climat scolaire et favoriser le vivre-ensemble.

5 PAR L'OUVERTURE DE L'ÉCOLE À LA ZONE PACIFIQUE

L'OBJECTIF

L'ouverture de l'école à la zone Pacifique est un axe majeur : modernité et dynamisme doivent être au centre du système éducatif.

LES MOYENS

La province Sud s'engage à **renforcer l'apprentissage de l'anglais** à l'école primaire pour mieux ancrer la Nouvelle-Calédonie dans son contexte géographique.